

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] consultation publique sté Bio8 à Masnières

**Date :**Mon, 4 Oct 2021 20:34:19 +0000

**De :**Chretien, Yannick <[yannick.chretien@akzonobel.com](mailto:yannick.chretien@akzonobel.com)>

**Pour :**[pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) <[pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr)>

Mr Le Préfet,

Je me permets, par le présent mail, de vous adresser mes remarques personnelles quant à l'installation éventuelle d'une **unité de méthanisation par la Sté Bio8 sur la commune de Masnières** :

1. Tout d'abord, les conditions dans lesquelles nous avons découvert ce projet sont totalement aberrantes ... En effet, c'est durant le « deuxième confinement » que nous avons découvert dans un **chemin privé (interdit sauf riverains)** au hasard d'une ballade (rayon d'un kilomètre maxi oblige) que nous avons vu le panneau de permis de construire... Le délai de contestation était alors passé...

Les demandes de renseignements envoyées par recommandé à l'attention du maire sont restées lettre morte.

Il aura fallu un tractage dans toute la ville (environ 1000 exemplaires) pour enfin avoir une information sous forme de tract-réponse de la part de bio8 . A noter que nombreux sont les points de ce tract qui ne correspondent pas aux déclarations des documents du dossier.

## 2. le lieu :

- La RD644 est déjà saturée par le transport routier avec près de 30.000 véhicules jour dont plus de 1.200 poids lourds entre le rond-point du contournement de Cambrai et le Bonavis via le rond-point sud de Masnières. Rond-point que souhaitent emprunter les membres de Bio8 pour les intrants (5 poids lourds/ jour aller + 5 retours) et jusqu'à 50 par jour lors des campagnes d'épandage ! D'où un excès de **pollution**, des **risques d'accident** (le demi-tour du rond point par des poids lourds me semble accidentogène), et un accroissement des désagréments liés **au bruit** (cet axe est déjà dans le rouge dans cette catégorie si on en croit les sites officiels du gouvernement).
- L'implantation est prévu en surplomb de la résidence La Couture et de la Rue Lain. Nous pouvons constater les coulées importantes de pluie et de boue lors de très forte précipitations . **Pollution potentielle** des nappes phréatiques en contrebas ?
- Même à 1000 mètres de « La Couture », quid des risques de **dévaluation immobilière** pour ces pavillons individuels d'à peine 15 ans ? (pollution visuelle, olfactive et bruit rapportés par les riverains d'autres installations aux 4 coins de la France).

## 3. Les risques :

- Le peu de recul que nous avons sur les unités de méthanisation nous prouve que celles-ci ne sont pas sans risques pour l'environnement et donc pour l'homme (fuites, explosion incendies, contamination des cours d'eau et des nappes, ...).  
Ex ; le 17 Août dernier, en Bretagne, 50 agglomérations (180.000 riverains) privées d'eau potable suite à la **pollution à l'ammoniaque** d'un cours d'eau, idem à Volkerinckove en début d'année, **incendie** sur l'unité de méthanisation d'Ivry Le Temple (60) le 25/08/21 (dieu merci le vent était

défavorable à une catastrophe supplémentaire), **explosion** d'un digesteur à Plouvorn (29) en Juin 2019.

- Une visite impromptue sur le site de vis en Artois en Juin m'a permis de constater les points suivants :
  - Mur de soutien effondré laissant à l'air libre les matières organiques (bâche volant au vent)
  - Bruit à la sortie de la « flamèche » de gaz mesuré à 72db
  - Odeur insistante d'œuf pourri (ammoniac)
- L'épandage est prévu sur des parcelles à 30km à la ronde. En plus des problèmes liés au transport, quid des zones faunistiques et floristiques sensibles près desquelles l'épandage est prévu ? (bois d'Esnes entre autres).

Vous comprendrez donc pourquoi je suis absolument contre cette implantation, comme une majorité silencieuse de riverains de Masnières et des villages alentours (cf avis négatif du conseil municipal de Marcoing en Septembre).

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cet avis, je vous de recevoir , Mr le Préfet, Mes salutations les plus respectueuses.

Yannick Chrétien  
Masnières